

Harpèges, association reconnue d'utilité publique,
recrute pour son pôle hébergement logement parentalité :

UN COORDONNATEUR D'ACTION SOCIALE (H/F)

Poste à pouvoir rapidement en CDI à temps complet – Cadre soumis à horaire

Afin de soutenir les travailleurs sociaux sur les différents volets de l'accompagnement social, le coordonnateur d'action sociale contribuera à l'organisation des actions sociales et éducatives en direction des usagers accueillis au sein du pôle HLP et proposera un soutien technique à l'équipe des travailleurs sociaux. A ce titre, il coordonnera les dispositifs de veille et d'hébergement d'urgence dédiés aux femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfants, d'hébergement en résidence sociale (Zelter), du CHAME, d'évaluation sociale en nuitées hôtelières et d'accompagnement vers et dans le logement des publics reconnus prioritaires DALO et des femmes victimes.

Sous l'autorité du directeur du pôle Hébergement-Logement – Parentalité et en cohérence avec le projet d'établissement, le coordonnateur d'action sociale aura pour mission de :

- ✓ Coordonner la mise en œuvre des accompagnements des publics accueillis en lien avec l'ensemble des partenaires ;
- ✓ Apporter des compétences techniques aux différentes équipes de travailleurs sociaux pour les soutenir dans les accompagnements individuels et collectifs ;
- ✓ Superviser, si besoin, les écrits professionnels des travailleurs sociaux : évaluations, bilans, transmissions externes ;
- ✓ Participer, au côté du directeur de pôle, aux différentes commissions et réunions interne du pôle ; ainsi qu'aux diverses commissions territoriales, aux réunions de concertation et de coordination relevant de l'hébergement et du logement ;
- ✓ Soutenir les interactions et les complémentarités avec les différents pôles de l'association ;
- ✓ S'assurer de la bonne saisie des éléments statistiques via le logiciel dédié ;
- ✓ Contribuer à la rédaction des rapports d'activité annuels et assurer la transmission de l'information ;
- ✓ Contribuer à la consolidation et au développement de partenariats sociaux pourquoi spécifier de proximité ?

Le coordonnateur d'action sociale a également pour mission de promouvoir le projet d'Harpèges et ses déclinaisons, sur le territoire d'intervention, auprès des partenaires locaux et les réseaux. Il représente son pôle et participe aux réunions partenariales courantes.



Profil :

- **Diplôme d'Etat CESF ou AS + 3 à 5 ans d'expérience exigée**
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation,
- Faculté rédactionnelle,
- Capacité managériale et à travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat,
- Très bonnes connaissances du contexte institutionnel, associatif, social et médico-social et des dispositifs de prise en charge des publics,
- Rigoureux (se), organisé(e), ayant le sens des responsabilités, porté(e) par des valeurs et un véritable engagement au profit des populations fragilisées,
- Excellente qualité relationnelle et de communication avec l'ensemble de ses interlocuteurs.
- Permis B et véhicule exigés.

Conditions du poste :

- Convention collective : **CCN du 31 octobre 1951**
- Coefficient : **507**
- Filière : Educative et sociale - cadres
- Statut cadre soumis à horaire
- Salaire de base brut mensuel : **2 322.06 euros**
- Ancienneté reprise sous certaines conditions
- Indemnité « métiers socio-éducatif » brut mensuelle : **238 euros**
- Une prime décentralisée de 3%
- En sus des 5 semaines de congés annuels, 5 jours de congés trimestriels au cours des 1er, 2ème et 4ème trimestre
- Horaire hebdomadaire : **35h**
- Lieu de travail : **Grasse et déplacement sur l'ensemble du département des Alpes-Maritimes**

Candidatures (CV, lettre de motivation, extrait de casier judiciaire), à adresser à l'attention de :

Madame Alexia KRISANAZ – Directrice Générale

Association HARPEGES

8 avenue du 11 novembre

06130 - GRASSE

Ou par courriel : recrutement@harpeges.fr